

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) ANTI-MOUSSE FUSION

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du produit

Nom du produit : Anti-mousse FUSION

Autres moyens d'identification

Type de produit : Liquide

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Catégorie d'utilisation : Élimine rapidement la mousse excessive

Restriction d'utilisation : Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant : Promotion Lépine Inc.
2800, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G1P 2J1
Tel: (418) 687-0084 Fax: (418) 687-4446

Courriel : info@promotionlepine.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CENTRE ANTI-POISON : 1-800-463-5060
CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) (24/7)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

IRRITATION OCCULAIRE- Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : **H319** - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

- **Prévention** : **P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- **Intervention** : **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autres dangers connus

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation

Substances : Mélange

Autres moyens d'identification : Solution aqueuse composée des substances suivantes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
ANTI-MOUSSE FUSION



Numéro CAS / autres identifiants uniques / Mélanges

Numéro CAS : Non applicable

Ingrédient	% (p/p)	Numéro CAS
Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes.
- Inhalation** : Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner des petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une légère irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu
- Ingestion** : Aucun effet important danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit :
Douleur ou irritation, larmolement, rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Voir Information toxicologique (section 11)

SECTION 5. MESURE À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

- Danger d'incendie** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Produits de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxydes de phosphore.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : Aucune mesure spéciale n'est requise.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

SECTION 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Éloigner les personnes non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.
- Intervenants en cas d'urgence** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de confinement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorbé avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant approprié.
- Méthodes de nettoyage** : Aucune méthode spéciale de collection n'est requise. S'en débarrasser selon les règlements nationaux et locaux.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains soigneusement après manipulation. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mesures de protection individuelle

- Mesures générales de protection et d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains et les avant-bras avant de manger et une fois votre travail terminé.
- Protection yeux/visage** : Porter un équipement de protection des yeux.
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
- Protection de la peau et du corps** : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire** : Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État Physique	: Liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: 10.0 - 11.0
Point de fusion	: Non disponible.
Point de congélation	: Non disponible.
Point d'ébullition	: 100°C
Point d'éclair	: Non disponible.
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative (g/ml)	: 0.945 - 0.975
Solubilité	: Complète dans l'eau
Coefficient de partage noctanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes

Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

Produits de décompositions dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultats	Espèces	Exposition
Non disponible			

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
ANTI-MOUSSE FUSION

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP	ACGIH	EPA	NIOSH
-	-	-	-	-	-	-

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Douleur ou irritation, larmolement, rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Aucun effet important danger critique connu.

Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Aucun effet important ou danger critique connu.			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS) ANTI-MOUSSE FUSION



Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (KOC) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.

Emballages contaminés : Seul l'emballage vide peut être recyclé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non-règlementé		
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non-règlementé		
Classe de danger relative au transport	Non-règlementé		
Groupe d'emballage	Non-règlementé		
Dangers environnementaux	Non applicable		
Autres informations	Non applicable		

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS
--

Historique

Date d'édition	: 10/11/2018
Version	: 1
Légende des abréviations	: ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau NU = Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.